

NONNET Joseph Paul

Etat-Civil :

Né le 3 juillet 1881 à Vicq sur Gartempe à La Balière.

Parents : **Jean NONNET**, cultivateur et **Marie COUTURIER**.

Marié avec **Georgette Armande BOBIER** le 3 juillet 1903 à Vicq sur Gartempe.

Au recensement de 1911, cultivateur, habite à la Balière, 4 enfants, **Fernand, Berthe, Germaine** et **Henriette**

Fratric :

Jean Gabriel NONNET (1863-) Marié avec **Marie Joséphine MAUDUIT** le 16 juin 1896 à Vicq sur Gartempe.

Louis Aimé NONNET (1868-1958) Marié avec **Marie Louise DAUMAT**

Louis Célestin NONNET (1870-1907) Marié avec **Emma KIRCHGESSNER** le 4 novembre 1896 à Vicq sur Gartempe

Marie-Louise NONNET (1884-) Mariée avec **Louis Eugène GUILLEMET** le 26 janvier 1903 à Vicq-sur-Gartempe

Mariée avec **Louis Joseph DENIS** le 4 mai 1920 à Vicq-sur-Gartempe

Registre Matricule :

Joseph Paul NONNET est de la classe 1901 et porte le numéro matricule 619 au bureau de recrutement de Châtellerault. Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation du 1^{er} août 1914.

Dirigé sur le 69^{ème} Régiment Territoriale d'Infanterie. Arrivé au corps le 6 août 1914.

Passé au 114^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 23 janvier 1915. Nommé caporal le 21 janvier 1917

Détaché pour travaux agricoles à Vicq. Catégorie A du 7 août 1917 (Père de 5 enfants)

Passé au 109^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde le 10 novembre 1917.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 5 février 1919 par le 109^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde, 2^{ème} échelon.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne :

A l'intérieur : Du 6 août 1914 au 24 décembre 1914

Aux armées : Du 25 décembre 1914 au 30 août 1915

A l'intérieur : Du 31 août 1915 au 21 octobre 1915

Aux armées : Du 22 octobre 1915 au 7 août 1917.

La mention « Détaché agricole catégorie A » est souvent accompagnée des dates de détachement agricole sans plus de détails. Toutes ces mentions ont en commun la main d'œuvre agricole. L'utilisation de soldats mobilisés pour les travaux agricoles n'est pas une nouveauté en 1917.

Il en va tout autrement du nouveau dispositif mis en place au début de l'année 1917.

L'organisation du service de la main d'œuvre agricole :

Pour faire face à la baisse de la main d'œuvre agricole, on chercha à mettre en place des équipes de travailleurs prisonniers. Les effectifs furent insuffisants et lorsque l'on essaya de les augmenter, on se trouva face à une pénurie d'hommes pour les garder. On chercha des hommes non mobilisés, ce fut un relatif échec. Les permissions et les sursis temporaires ne réglaient pas plus le problème.

Une circulaire du ministère de la guerre datée du 12 janvier 1917 change la manière de traiter cette pénurie de main d'œuvre : elle met à disposition les hommes des classes 1888 et 1889 comme main d'œuvre agricole pouvant bénéficier d'un détachement. Ils ne sont plus mobilisés comme militaires au front mais comme militaires travaillant aux champs

- Catégorie A : propriétaires exploitants, fermiers et métayers. Ils sont renvoyés dans leur exploitation. Bien que propriétaires, ils doivent théoriquement un temps de travail hebdomadaire à la communauté (cinq journées de travail pour la communauté pour un propriétaire de moins de 5 hectares à une seule pour un propriétaire de 20 hectares et plus).

La décision ministérielle du 6 mai 1917 : Ce texte est une extension de celle du 12 janvier aux soldats du service auxiliaire des classes 1895 et antérieures, **voire aux pères de cinq enfants** ou veufs pères de quatre de certaines classes.

